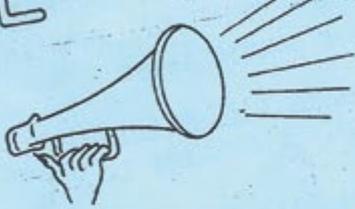




Vulbens
PAYS DU VUACHE

LES ECHOS DE VULBENS



MAI 83

N° 1

Pourquoi ce bulletin ?

Son premier rôle sera d'informer tous les habitants de VULBENS.

Les décisions, les projets, le travail, effectués par les Commissions seront largement diffusés dans ce bulletin.

Le deuxième rôle, il revient un peu aux habitants de ce village.

En effet, l'équipe qui va se charger de ce travail, compte beaucoup sur vos suggestions, vos idées, vos critiques, pour contribuer à faire un journal vivant, exprimant ce qui vous intéresse ou vous préoccupe.

Enfin, ce journal réservera une place importante aux Associations, groupes, personnes, qui voudront s'exprimer.

La Commission d'Informati

45

BLOC NOTES

SOMMAIRE

Edito	2
Vie municipale	3
Travaux - Urbanisme	4
Environnement	5-8
Vie communale	9-17
Vie scolaire	18-19
Vie associative	20-22
Vie intercommunale	23-24
Infos - Agenda	25-26

MAIRIE

1 rue François Buloz 74520 VULBENS

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 7h30 à 17h / Jeudi de 14h à 19h / Vendredi de 9h à 12h30

Tél : 04.50.04.35.77 / Fax : 04.50.04.27.63.

Courriel : contact@vulbens.fr Site : www.vulbens.fr

POLICE PLURICOMMUNALE

437 rue Villa Mary 74580 VIRY

Tél : 04.50.74.32.28

ASSISTANTES SOCIALES

Les assistantes sociales vous reçoivent en Mairie de Vulbens, 3 mardis par mois, sur rendez-vous auprès du Pôle Médico Social de St-Julien-en-Genevois, au 04.50.33.23.49.

POSTE DE VULBENS

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 14h30 – 18h

Levée : 14h45 / Tél : 04.50.04.37.91

SERVICE Eau et Assainissement de la CCG

Tél : 04.50.95.99.60 / eau-assainissement@cc-genevois.fr

PROXIGEM Transport public à la demande au 0800.04.74.00

Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

1 rue François Buloz 74520 VULBENS – Tél : 04.50.04.86.45

Déchetterie de Vulbens

Fermé le jeudi matin – Tél : 06.27.82.12.78

ÉTÉ de mars à octobre

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 18h

HIVER de novembre à février

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h - 12h et 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 17h30

15 - SAMU ou SMUR

(urgences médicales : malaise, intoxication ...)

17 – Gendarmerie

18 – Pompiers (urgences généralisées)

Centre antipoison : 04.72.11.69.11



Chères Vulbensoises, chers Vulbensois,

Le printemps est arrivé et avec lui l'espoir que la stratégie vaccinale permette un retour progressif à une vie plus normale et aux liens sociaux qui nous manquent tant.

Le vaccinodrome d'Archamps est ouvert depuis début avril pour accélérer le déploiement du vaccin sur notre territoire. Je remercie l'ensemble des services et des bénévoles qui permettent son bon fonctionnement au service de la population.

Cette saison est traditionnellement la période d'élaboration et de vote du budget ; l'occasion de faire le point sur les nombreux dossiers en cours et à venir. En ces temps si difficiles nous avons souhaité, comme l'an dernier, ne pas augmenter l'imposition des ménages.

Nos investissements se porteront en 2021 principalement sur trois projets structurants :

- L'extension de l'agorespace Marc Clerc en créant un véritable lieu de vie intergénérationnel comportant des jeux pour enfants de tous âges, des tables de pique-nique ainsi qu'un point d'eau.
- L'aménagement de l'entrée du village coté la Fontaine avec notamment des arrêts de transports communs, des cheminements doux et une sécurité accrue pour les usagers.
- L'agrandissement de la cantine de notre école permettant des meilleures conditions de fonctionnement, tant pour nos enfants que pour le personnel scolaire.

J'aurai l'occasion avec le Conseil municipal de vous présenter ces projets au fur et à mesure de leurs étapes de conception.

Si les conditions sanitaires le permettent, j'espère organiser une série de réunions publiques pour ce faire. A défaut, la municipalité rendra compte le plus souvent possible de l'avancée de ces chantiers dans le journal communal et sur les réseaux sociaux.

J'en profite pour vous rappeler la grande consultation sur le choix du futur logo de Vulbens que la commission « communication » a initié. Je vous encourage vivement à y participer et à en parler autour de vous.

Coté vie pratique, les associations sont elles aussi mises à l'épreuve : j'ai donc proposé de maintenir notre niveau de subvention et de doubler l'enveloppe octroyée aux plus modestes pour leur permettent de passer cette crise sans précédent.

Courant juin, Vulbens pourra compter sur l'ouverture de la maison de santé du Vuache à Valleiry. Cet équipement, porté par le Syndicat intercommunal du pays du Vuache que j'ai l'honneur de présider, est le fruit de la collaboration des neuf communes du Vuache. Il a été piloté par les services de notre mairie que je souhaite remercier pour le travail réalisé. Les professionnels de santé vous accueilleront dans ce cadre agréable et spacieux dès ce mois de juin ; l'ouverture du laboratoire est quant à elle prévue pour l'automne afin de finaliser les aménagements intérieurs.

Le collège du Vuache est lancé, les travaux de terrassement ont débuté fin mars et nous sommes en lien avec les services du département de la Haute-Savoie afin de sécuriser l'accès à la zone des Chavannoux. Un rond-point sera donc installé afin de fluidifier et sécuriser la circulation à cet endroit. Parallèlement, une étude concernant la mobilité douce pour desservir la zone en toute sécurité pour les piétons et cycles a été commandée.

Conformément à nos engagements, nous aurons le plaisir d'inaugurer dès le 8 mai prochain, le premier marché alimentaire de Vulbens. Il viendra compléter l'offre qualitative de nos commerçants sédentaires. Vous trouverez chaque samedi des légumes issus de l'agriculture biologique et raisonnée, des poissons, des fleurs... Je ne peux que vous encourager à faire vivre ce marché hebdomadaire afin de le pérenniser !

Il me reste à vous rappeler que les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin prochains.

Notre démocratie a souffert ces derniers mois pour cause du Covid. Mes services préparent des opérations de vote dans le strict respect des gestes barrières. L'accent sera mis sur la sécurisation des lieux.

Je compte sur votre mobilisation. Je connais votre attachement à la vie démocratique, en témoignent les très bonnes participations aux divers scrutins sur notre commune.

Chères Vulbensoises, chers Vulbensois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite un bel et agréable printemps.

Extraits des Conseils municipaux : Janvier, février et avril 2021

✓ Délibérations CM

Création d'une commission consultative MAPA. Le rôle de la commission consultative MAPA sera de formuler un avis sur le projet de rapport d'analyse des offres, le classement des offres et le choix des titulaires. En aucun cas elle n'attribuera le marché public. La commission MAPA sera convoquée pour les marchés de fournitures, services et travaux dont les montants estimés sont supérieurs ou égaux à 40 000€ HT.

Les membres de la Commission Consultative MAPA sont :
Madame Jacqueline RUAZ, Monsieur Stéphane FRANSISCO, Monsieur Daniel ZUABONI, Madame Marion RIFF-MERCIER (suppléante), Monsieur Jean-David PICON (suppléant), Madame Frédérique GUILLET (suppléante).

Convention de financement 2021 avec la MJC du Vuache. La MJC est une association efficace. Elle est la première en nombre d'adhérents parmi celles des 2 Savoie. Le panel d'activités proposées est extrêmement large et s'adresse à des publics très variés. Elle a proposé à ses membres un remboursement partiel des services non maintenus pendant la crise sanitaire, ce qui est à souligner. Le Conseil municipal approuve la convention avec la MJC prévoyant une subvention de 25 711€ pour 2021.

Adhésion au conseil national des Villes et Villages fleuris. Le conseil national des villes et villages fleuris supervise la labellisation des actions qui promeuvent les pratiques écologiques et économiques liées à la gestion et à l'aménagement des espaces paysagers des communes, indicateurs d'une qualité de vie et facteur d'attractivité. Le label a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des visiteurs de passage. La commune de Vulbens ambitionne de décrocher sa première fleur, qui pour une commune et ses services est une belle récompense du travail paysager réalisé.

Création d'une Aire de jeux multigénérationnelle – Approbation du projet.

La nouvelle municipalité, conformément à son engagement de campagne, souhaite compléter l'offre de l'espace « Marc Clerc » en créant un véritable lieu de vie intergénérationnel avec notamment des jeux pour enfants de tous âges, un « plateau sport », des tables et bancs ou encore un point d'eau. Cette opération, d'un montant estimatif de 160 000 € HT est programmée pour la fin d'année 2021. Le plan de financement s'établit comme suit : Subvention Région - 37,5 % : 60 000 € et Autofinancement - 62,5 % : 100 000 €

✓ Travaux en cours

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du restaurant scolaire. L'extension du restaurant scolaire est devenue une nécessité au regard de l'augmentation constante des effectifs du groupe scolaire de Vulbens. Le Conseil municipal valide la proposition d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du restaurant à l'entreprise « SARL d'Architecture Atelier C. Boidevaix » situé à 74290 ALEX pour un montant de 50 544€ HT.

Remplacement du toit du préau – Approbation du projet.

Vulbens possède un préau, situé derrière la mairie et servant lors de différentes manifestations, que ce soit pour l'accueil de notre jeune public lors des vacances au centre de loisirs ou encore pour abriter le marché de Noël. Une réflexion s'est engagée sur le remplacement du toit qui vise les objectifs suivants : Sécuriser les usagers sur le long terme et Valoriser notre patrimoine bâti. Cette opération, d'un montant estimatif de 30 000€ TTC est programmée pour le printemps 2021. Le plan de financement s'établit comme suit : Subvention Région - 50% : 15 000€ et Autofinancement - 50% : 15 000€

✓ Urbanisme

Opposition au transfert automatique, de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes du Genevois. (Voir site internet - compte rendu d'Avril)

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sur le site vulbens.fr et sur les panneaux d'affichage de la commune.



Permanence du Maire les samedis 22 et 29 mai,
12 et 26 juin, 10 et 24 juillet 2021, le matin sur rendez-vous.

Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)



Printemps 2021 : quatre rendez-vous avec la nature !

Ce printemps, dans le cadre du programme départemental de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) auprès du grand public, le SIV vous propose cinq rendez-vous avec la nature :

- **Dimanche 16 mai** de 9h à 17h – RDV sur le parking de la mairie de Savigny : « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon et de l'ornithologue Christian Prévost, venez découvrir l'évolution de la forêt sur le massif du Vuache, l'histoire de l'exploitation ancienne des charbonnières, les nichoirs à passereaux et à chauve-souris installés sur la montagne et le dixième site ENS du Département ! Repas tiré du sac. Sortie réservée à de bons marcheurs (itinéraire long). Animation : SEPNS et la Ligue pour la protection des oiseaux de Haute-Savoie (LPO74). *Animation reportée en salle (cabane des chasseurs de Savigny) en cas de mauvais temps.*



- **Vendredi 21 mai** de 20h à 00h – RDV sur le parking de la Chapelle Notre Dame des Voyageurs (Commune de Vers) : « *Les voyageurs de la nuit* ». Dans le cadre de l'opération transfrontalière sur le territoire du Grand Genève « La nuit est belle ! »*, installez-vous sur un belvédère offrant une vue imprenable sur le bassin genevois et observez le monde de la nuit qui s'éveille au crépuscule : insectes, oiseaux et mammifères (avec caméra infrarouge). Repas tiré du sac + Frontale. Animation : Apollon 74.

+ d'infos : <https://www.grand-geneve.org/actualites/la-nuit-est-belle-rendez-vous-le-21-mai-2021-pour-une-seconde-edition-axee-sur-la>



- **Samedi 29 mai** de 9h à 12h – RDV sur le parking de l'église de Viry. « *La nature silencieuse* » : Quel est le point commun entre les reptiles et les personnes sourdes et malentendantes ? Pour le savoir, venez à la rencontre des serpents et des lézards présents au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (remarquable prairie sèche de la commune de Viry). Animation : Apollon 74 et l'association Passerells (Langue des signes). *Animation reportée le samedi 5 juin (après-midi) en cas de mauvais temps.*



- **Samedi 5 juin** de 9h à 13h – RDV sur le parking de la gare de Valleiry : « *Les friches à molinie sur argile* ». Pour la journée mondiale de l'environnement, au sein de la remarquable friche à molinie sur argile des Teppes de la Repentance (Viry), venez découvrir la flore exceptionnelle de ce biotope protégé par arrêté préfectoral et notamment ses nombreuses espèces d'orchidées. Prévoir des bottes. Animation : Apollon 74. *Animation reportée le samedi 12 juin en cas de mauvais temps.*



Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)

Ces animations gratuites sont financées par le département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour les 16 et 21 mai.

Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité du SIV sur www.pays-du-vuache.fr

L'Atlas de biodiversité Communale / Territoriale

Malgré l'urbanisation croissante, le territoire du Vuache a su garder ses ancrages dans des paysages naturels. Que ce soit au centre du bourg ou au sommet du Mont Vuache, les actions en faveur de la biodiversité se sont progressivement mises en place pour sauvegarder ce riche patrimoine : conservation de vergers haute-tige, sorties découverte en nature, chantiers d'entretien de milieux naturels ou de sauvegarde des espèces, acquisition de connaissances, investissement dans les programmes de sciences participatives ...

Une nouvelle action s'est mise en place début février au sein de l'intercommunalité avec le lancement de la démarche Atlas de Biodiversité Communale (ABC)/Atlas de Biodiversité Territoriale (ABT). Cet outil mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique en 2010, année internationale de la biodiversité, s'avère être aujourd'hui une aide précieuse pour les communes dans la mise en œuvre des documents d'urbanisme. Il fait également la part belle aux habitants en les invitant à participer à la découverte et à la préservation de la nature qui les entoure et façonne leur cadre de vie. Dans un même temps, la concertation des acteurs locaux se veut essentielle pour prendre en compte le développement du territoire.



→ Outil stratégique de l'action locale qui dépasse le simple inventaire naturaliste pour cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire.

- Mieux connaître la biodiversité et les enjeux liés
- Sensibiliser et mobiliser les élus, acteurs locaux et citoyens
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement

En répondant à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité, l'intercommunalité peut envisager un financement complémentaire à celui d'ores et déjà engagé localement et la possibilité de mener à bien un projet d'utilité publique.

La démarche d'ABC/ABT Vuache a été lancée par une stagiaire accueillie pour 5 mois au S.I.V., sous la tutelle du chargé de mission « Aménagement du territoire et protection des espaces naturels ». Le recueil des données naturalistes et l'animation de la démarche auprès des élus, acteurs locaux et habitants seront ses principales missions.

Vous souhaitez vous impliquer par l'observation active de la nature ? Participer à des sorties de découverte ? Simplement en connaître davantage sur le projet ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès d'elle sur les sciences participatives, les dates d'animations et l'avancée de l'ABC/ABT !

La nuit est belle !

Le vendredi 21 mai 2021, Vulbens participera à la 2^{ème} édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public. Lors de cette action symbolique, Vulbens se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève invitées engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard pour sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire

Ferons-nous mieux qu'en 2019 où la première édition avait déjà embarqué 152 communes du Grand Genève et comptabilisé plus de 60 animations sur tout le territoire transfrontalier ?

Nous en faisons le pari ! Mais cela ne peut se faire sans vous ! Vous avez été nombreux à nous faire remarquer que la lumière était encore bien présente sur le territoire.

Alors, le 21 mai, éteignez-vous aussi vos lumières, profitez des nombreuses animations qui seront proposées sur le territoire, profitez de cette nuit de printemps pour renouer avec la douceur d'une soirée de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

Retrouver toutes les informations sur www.lanuitestbelle.org.

« La nuit est belle 2019 » depuis la chapelle de Champeillan
(photo : Société astronomique du Léman)



Effets bénéfiques de l'extinction de l'éclairage public sur la faune

La pertinence économique de l'extinction de l'éclairage public n'est plus à prouver. Mais cette extinction quelques heures par nuit est aussi très bénéfique à la faune nocturne.

Rappelons que la pollution lumineuse, phénomène grandissant en France, a un impact majeur sur la biodiversité car 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés sont des animaux nocturnes.

La lumière artificielle gêne les espèces de chauve-souris lucifuges (qui fuient la lumière), comme le groupe des Murins ou des Oreillards, qui sont trois fois plus actives lorsqu'il y a extinction des feux (mais deux fois moins que dans les sites restés dans l'obscurité).

Or les populations de chauve-souris (qui jouent un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes) ont diminué de 57 % de 2006 à 2013. Il est donc essentiel de prendre des mesures en leur faveur.



L'impact de la pollution lumineuse sur d'autres animaux nocturnes comme les papillons de nuit, qui brûlent en masse contre les lampadaires, est encore mal connu, mais on suppose que la lumière nocturne a un effet aspirateur qui vide les populations d'insectes. Les insectes sont la base de l'échelle alimentaire et leur disparition entraîne celle de leurs prédateurs (oiseaux, petits mammifères, etc.).

La pollution lumineuse nocturne joue le rôle de barrière pour la faune et il est essentiel qu'elle soit limitée au maximum le long des trames vertes et bleues urbaines pour que celles-ci soient fonctionnelles.

Aujourd'hui, environ 10 000 communes en France ont mis en place un système d'extinction de l'éclairage public (souvent de minuit à 5 heures).

Sources : LPO / France Nature Environnement

Le chant des oiseaux

Souhaitez-vous reconnaître le chant de nos compagnons ailés qui embellissent et égayent la vie de vos jardins, parcs et balcons ?

- Tout connaître sur ces oiseaux bien mystérieux,
- Leurs arrivées tant attendues au printemps,
- Les courses effrénées et ces chants superbes de séduction,
- La construction de leurs nids sous vos toits, dans vos haies,
- Leurs incroyables manies ou étrangetés,
- Leurs départs vers des contrées lointaines telles que l'Afrique, la traversée du désert !



Catherine Benoit, ornithologue passionnée par les ailées depuis son enfance, souhaite partager avec d'autres, des rencontres au travers des écosystèmes dans lesquels chaque espèce évolue.

Heureuse de faire découvrir les chants d'oiseaux, leurs drôleries, équipée de sa longue vue, de supports pédagogiques, jeux, etc ; elle propose des rendez-vous sur inscription :

Le chant des oiseaux dans :

- Vuache de Vulbens, Chevrier :
- Rhône autour de Vulbens:
- Les grands prés de Vulbens:
- Marais, Les Etournelles :
- Montagne, Le fort l'Ecluse d'en Haut :

Samedi 01 mai 2021

Samedi 08 mai 2021

Samedi 15 mai 2021

Samedi 22 mai 2021

Samedi 29 mai 2021



Je m'inscris :

06 19 95 63 56

ou

catherinebenoit@
hotmail.com

Départ / Retour : de 8h30 à 12h. Chaussures adaptées, (jumelles si vous en avez)

Feux de forêt :

Préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie est forte pour bon nombre d'entre nous de profiter du grand air avec ses proches. Dans toute la France, il est cependant essentiel de faire preuve de vigilance et d'adopter de bons comportements afin d'éviter les départs de feux. 80 % d'entre eux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Le risque concerne aussi bien les forêts que les autres zones de nature comme les friches, les abords des champs, les landes, les bords de route, etc. L'ensemble de la végétation peut être impacté.

La sécheresse de l'année dernière, combinée à des conditions météorologiques particulières de ces derniers mois (rafales de vent, peu de précipitations et températures en hausse) implique que les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement.

Pour limiter le risque, il convient de respecter de bons comportements. Près d'espaces naturels desséchés, il convient de ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailluse, disquieuse, meuleuse, poste à souder...), ne pas jeter de mégot par terre, ne pas faire de barbecue, ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel). Restez vigilants !

Ces comportements concernent aussi bien les riverains que les touristes.

Lors d'un départ de feu, restez chez vous et contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou le 114 destiné aux personnes souffrant d'un handicap auditif). La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur.

Rappelons que plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été incendiés dans les zones à risque habituelles comme dans les Alpes Maritimes (32 ha le 9 avril 2020) ou les Bouches-du-Rhône (98 ha le 9 avril 2020) mais aussi dans des départements historiquement moins exposés comme en Charente (36 ha le 10 avril 2020), Haute-Loire (15 ha le 15 avril 2020), Sarthe (10 ha le 23 avril 2020), entre Vosges et Moselle (10 ha le 24 avril 2020).

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Le futur collège du Vuache

Lundi 1^{er} mars 2021, le Maire et son adjoint aux travaux ont participé à la réunion de lancement du terrassement sur le site du futur collège du Vuache en compagnie de :

- Jean-Michel BURON (Maître d'œuvre – Architecte - Cabinet Epicuria Architectes – PARIS)
- Nelly BODRERO (Maître d'œuvre – Architecte – Cabinet Epicuria Architectes - PARIS)
- Véronique MAGNIERE (Maître d'œuvre – bureau d'études techniques ARTELIA - LIMONEST)
- Victorien LAFORET (Maître d'œuvre – bureau d'études techniques ARTELIA - LIMONEST)
- Romain PELLET (Maître d'œuvre – bureau d'études techniques ARTELIA - LIMONEST)
- Rahim DIALLO (Maître d'œuvre d'OPC – ARPEGE Ingénierie – CALUIRE)
- Tugdual LE DAULT (Coordonnateur SPS)
- David JORDAN (Terrassement - Entreprise RANNARD TP – CHENE EN SEMINE)
- Stéphane HADJOUJ (Maître d'ouvrage – Département)



Le terrassement a commencé début avril pour une durée de 3 mois. Les entreprises de gros œuvre devraient débiter leurs travaux en septembre 2021.

Une livraison est prévue au printemps 2023 avec une ouverture du collège pour septembre 2023.



Lancement extension de la cantine

Réunion de chantier du 03/03/2021



Cérémonie de citoyenneté

Cette cérémonie a lieu chaque année dans notre commune et concerne tous les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et figurant sur la liste électorale. Elle a lieu dans un délai de 3 mois à partir du 1^{er} janvier de chaque année.

A Vulbens, elle s'est déroulée le samedi 27 mars 2021 en présence de Monsieur le Maire, des Maires adjoints, de Conseillers municipaux, mais également des pompiers du Vuache et de Michel Buet, membre de l'association de l'amicale des donneurs de sang.

Le Maire leur a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Ensuite, les pompiers, toujours à la recherche de jeunes recrues, les ont invités à visiter la caserne. Puis, Michel Buet, représentant de l'amicale les a encouragés à donner leur sang.

Les jeunes présents ont apprécié la démarche malgré les conditions sanitaires imposées actuellement. Ils étaient heureux de se retrouver, les études les ayant dispersés, ce fut l'occasion de pouvoir échanger un peu.

C'est un moment de reconnaissance envers nos jeunes qui feront le monde de demain.

Rendez-vous l'année prochaine !



Que se passe-t-il au Conseil Municipal des Jeunes depuis sa prise de fonction ?

Le CMJ a été installé le 9 décembre 2020. Depuis ce jour, les enfants ne sont pas restés inactifs ! Plusieurs projets sont déjà en bonne voie d'être achevés.

Les enfants du CMJ ont proposé divers thèmes à leurs camarades des classe CE2, CM1 et CM2 qui ont tous été soumis à un vote. Trois d'entre eux se sont détachés. Il s'agit de :

- La sensibilisation aux gestes de premier secours
- La protection et l'abandon des animaux
- Un cinéma en plein air

Les deux premiers sujets sont réalisables à l'heure actuelle à la différence du troisième. Les enfants en sont conscients et espèrent que la situation sanitaire leur permettra de venir à bout de ce troisième projet qui leur tient à cœur.

La sensibilisation aux gestes de premiers secours est très importante pour eux. Ils ont la volonté de pouvoir aider leurs prochains et désirent savoir ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire. Un cahier des charges leur a été transmis avec diverses tâches à accomplir. Trouver un intervenant, un scénario pour une vidéo, faire des pancartes. Le résultat sera diffusé à l'école et un cours leur sera dispensé courant juin par un intervenant.



L'abandon et la protection des animaux est un sujet qui leur est important. Chaque année des milliers d'animaux sont abandonnés et cela leur est insoutenable. Ils ont donc décidé de tourner deux spots « choc » pour sensibiliser les gens à ce phénomène qui prend de l'ampleur chaque année.

Le tournage a eu lieu le 27 mars, les enfants ont décidé de présenter deux slogans. Les spots seront diffusés le 26 juin, journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie, si les conditions sanitaires le permettent. Dans le cas contraire, une exposition aura lieu à l'école.

Quelques photos du tournage !



Jardins partagés / familiaux

**Vous êtes intéressé par...
(plusieurs choix possibles)**

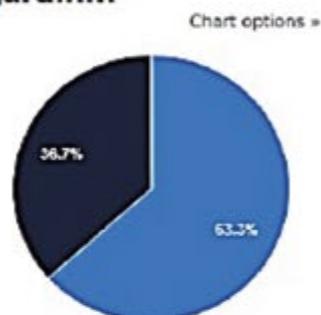


Un jardin familial, individuel et autonome	23
Un jardin collectif, partagé (tout le monde participe et les productions sont partagées)	7
Un jardin pédagogique/expérimental (on peut échanger des pratiques, apprendre...)	14
Des ateliers ponctuels (techniques de jardinage, compostage, paillage, boutures, semis, etc.)	20

La consultation à propos des jardins partagés/familiaux a recueilli 31 réponses. Merci de votre enthousiasme qui motive la commission à s'investir pour cette promesse électorale. Voici quelques éléments de réponses au questionnaire proposé (la totalité de l'enquête est consultable sur le site internet de la commune, www.vulbens.fr) :

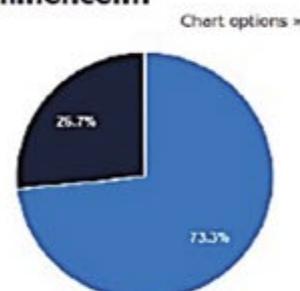


Vous souhaitez accéder à ce jardin...



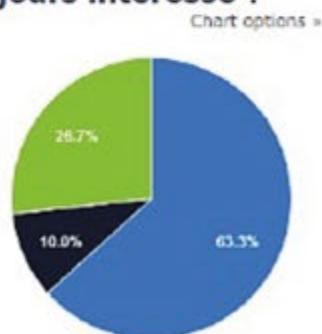
pour quelques années	19
de manière pérenne	11

Vous souhaitez que cette activité puisse commencer...



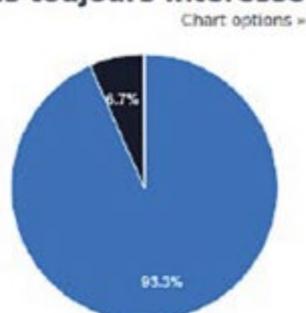
dès que possible	22
cela n'a pas d'importance	8

Si la parcelle dédiée au jardin n'est pas connectée au réseau d'eau et que l'arrosage est manuel, êtes-vous toujours intéressé ?



Oui	19
Non	3
Sous condition (précisez ci-dessous)	8

Si la charte des parcelles mises à disposition par la municipalité inclut des règles de protection de la biodiversité et des pratiques écologiques (zérophyto, etc), êtes-vous toujours intéressé ?



oui	28
sous condition	2

Malheureusement, malgré votre et notre motivation, les jardins ne seront pas disponibles avant le printemps prochain. En effet, les travaux du collège qui viennent de commencer nous donnent l'opportunité de récupérer un petit peu de terre végétale pour améliorer celle des futurs jardins. Cette terre nécessitera de se tasser avant que l'on puisse créer les jardins. Pour que cela se fasse à un coût minimum, ce sont des bénévoles (de l'agenda 21 en particulier mais les volontaires sont les bienvenus) et les services techniques qui dans l'été ou l'automne délimiteront et clôtureront les jardins.

Malgré le plaisir que nous aurions eu à vous proposer des jardins dès à présent avec le retour des beaux jours, tout cela nécessite du temps pour être bien fait. On se donne donc rendez-vous au printemps 2022 pour le lancement officiel des jardins mais l'aventure commence dès à présent puisque la terre "du collège" sera étendue dans le courant du mois à venir.

À bientôt pour les prochains épisodes !

Enfin le printemps, et bientôt votre marché hebdomadaire à Vulbens !

La municipalité de Vulbens est heureuse d'annoncer la mise en place, à partir du 8 mai, d'un marché tous les samedis, de 15h30 à 19h00, sur le parking du Centre ECLA.

❖ Diversifier l'offre

Notre commune est fière de compter parmi elle des commerces sédentaires de proximité, proposant des produits frais et du terroir, très appréciés de nos habitants, mais également par ceux des communes environnantes. Pour compléter cette offre, l'idée d'installer un marché dans notre village a germé.

❖ Une halte animée en centre-village

Désormais, en rentrant d'une balade, du travail, ou en prévision d'un bon repas, le samedi après-midi, on pourra faire une halte en centre-village pour remplir son panier de produits qu'on aura plaisir à cuisiner et à déguster pendant le week-end, ou pendant le reste de la semaine.

❖ Convivialité, toujours !

Ce marché a pour vocation de devenir le rendez-vous hebdomadaire convivial de notre commune. Sur les étals, on trouvera entre autres, un poissonnier breton proposant chaque semaine des variétés fraîchement pêchées, un maraîcher s'approvisionnant de produits de saison, une épicerie sèche ambulante, des producteurs de miel et fromage de chèvre locaux, un marchand de thés et de confitures, ainsi que des plats à emporter...

❖ Des commerçants sélectionnés et engagés

Dix partenaires ont d'ores et déjà répondu présents. Tous souhaitent s'engager sur le long terme. La commune a souhaité s'adresser à des commerçants proposant des produits de saisons et de qualité permettant ainsi de faire des achats pour les besoins courants.

❖ A vos marques, prêts, paniers !

Pour marquer le lancement de ce marché, une inauguration aura lieu le **samedi 8 mai à 17h30** sur le parking du Centre ECLA, en présence de Monsieur le Maire et de la municipalité, ainsi que de Celia Delbroucq, en charge de ce projet.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous y accueillir et de vous faire découvrir les différents commerces. La crise sanitaire est toujours d'actualité. Les gestes barrières et mesures de distanciation seront de rigueur.

Nous espérons que cette offre répondra à votre demande et afin d'assurer la pérennité de votre marché, nous comptons sur votre présence afin d'encourager nos commerçants.



La Commune de Vulbens labellisée « Terre des Jeux 2024 »

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a créé le label Terre de Jeux 2024 qui vise à créer un lien entre le futur événement et la population française.

Ce label est destiné à tous les collectivités locales : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et en Outre-mer, qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.

L'ambition est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dans tous les territoires.



Pour ce faire, les collectivités labellisées s'engagent, selon leurs moyens à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de leurs habitants, dans le respect de la Charte Olympique et de la charte éthique de Paris 2024. La commune s'est donc portée candidate à ce label et a été retenue.

Le prochain temps fort du calendrier est la Journée Olympique qui se tient chaque année le 23 juin, c'est une action de mobilisation autour des valeurs olympiques et sportives à destination du grand public, des licenciés, du public scolaire et des centres de loisirs.

Dans ce cadre, l'école prévoit des activités sportives afin de promouvoir le sport à l'école durant la semaine du 23 juin. En fonction de l'évolution du protocole, les jeux proposés pourraient permettre aux classes de se rencontrer autour de l'athlétisme, du vélo, de la course d'orientation.

En fin de semaine, les enfants se verront remettre une médaille par deux sportifs régionaux de haut niveau, Marc CLERC rugbyman, originaire de Chevrier ayant notamment joué à Oyonnax et Castres et un autre athlète dont l'identité sera dévoilée plus tard. Tous en route pour Paris 2024 !

« La naissance des Echos »
Interview Monsieur Jean-Paul CARRIERE

Jean-Paul Carrière nous reçoit le 26 décembre dernier, de 15h à 16h30, dans l'ancien moulin à grains, qu'il a acheté en 1978 et occupe depuis avec son épouse Dorothea (Dorry), chemin de la scie. Cette petite rue en pente raide qui débouche sur la rue François Buloz est l'une des plus jolies de Vulbens. Longée par le ruisseau de la Fontaine Froide, dotée d'un second moulin dédié au sciage jusqu'au siècle dernier et lui aussi rénové en habitation, elle est bordée de massifs fleuris et d'arbustes taillés avec soin servant d'écrin à ce patrimoine architectural du village.

Le ruisseau bruisse doucement et le soleil hivernal entre par les petits carreaux de la grande ouverture qui donne sur la terrasse, réchauffant le carrelage en terre cuite et illuminant l'une des anciennes meules du moulin. De nombreux tableaux trahissent la passion du propriétaire pour la voile et la navigation, raison qui amène ce Niortais sur les rives du Léman. Il y réalise sa formation d'ingénieur-chimiste à l'EPFL et y rencontre Dorry.

En 1978, ils emménagent à Vulbens. Les travaux de réhabilitation du moulin vont les occuper plusieurs années. M. Carrière rejoint l'équipe de campagne de Roger Chamosset et entre au conseil municipal en 1983, comme conseiller d'opposition pour le dernier mandat de Pierre Droubay. Ces élections municipales ont un relief inédit car les lois de décentralisation viennent d'être votées (loi Defferre du 2 mars 1982). Le maire en tire des compétences élargies et une nouvelle génération arrive en politique.

Jean Paul Carrière reste durant quatre mandats conseiller municipal, puis adjoint, aux côtés de Roger Chamosset.

Son implication municipale lui permet de mettre ses compétences de chimiste au service de la collectivité, mais aussi de siéger à la communauté de communes (CCG) et au syndicat mixte d'aménagement du Genevois (en charge

d'Archamps Technopôle). Il porte le projet de mieux faire circuler l'information entre les élus et la population au sein de la commission information. La création d'un bulletin pour les habitants est une promesse de campagne qui est mise en œuvre rapidement après les élections de 1983.

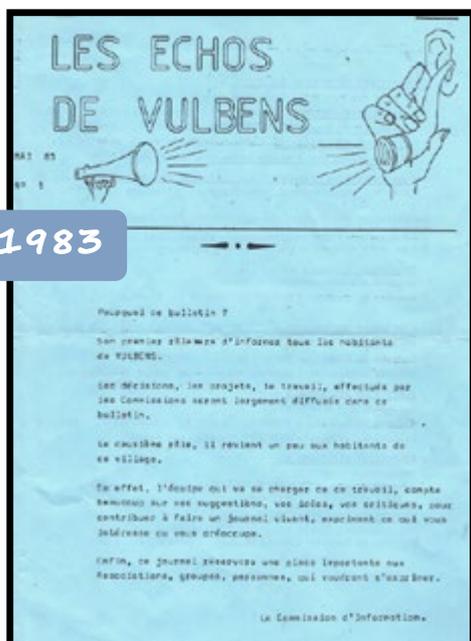
Au départ, ce bulletin ne comporte que quelques pages, qui sont dactylographiées en mairie puis distribuées par la poste. Des échos des délibérations du conseil, ainsi que des informations pratiques du quotidien, les dates des événements et manifestations locales sont ainsi diffusés à toute la population à un rythme trimestriel. Le format bref et austère s'étoffe progressivement avec la couleur et les photographies. Depuis 2008, il est distribué sous deux formats : le bulletin "Les Echos", magazine biannuel d'une trentaine de pages, et une version condensée bimensuelle de quatre pages, "Les nouvelles de Vulbens", qui résume l'actualité de l'agenda communal.

Les numéros les plus récents sont disponibles sur le site de la mairie : www.vulbens.fr.

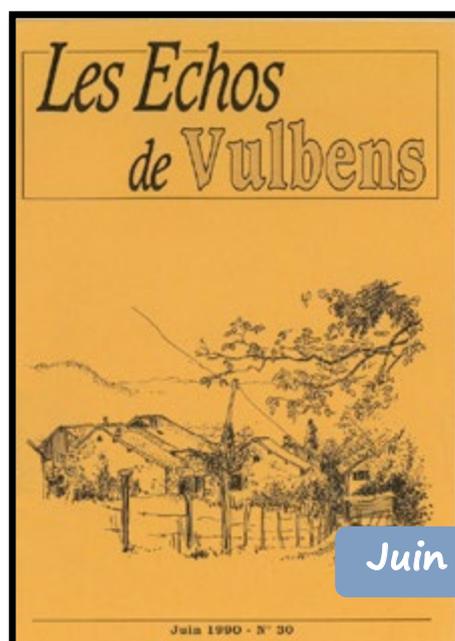
Tout au long de ces années, l'objectif reste inchangé, à savoir permettre à la population de prendre connaissance des faits marquants de la vie publique de la commune et des actualités des acteurs associatifs et économiques du territoire.

Depuis 2020, le bulletin est publié tous les trimestres et continue d'être imprimé sur papier recyclé par une entreprise de la région.

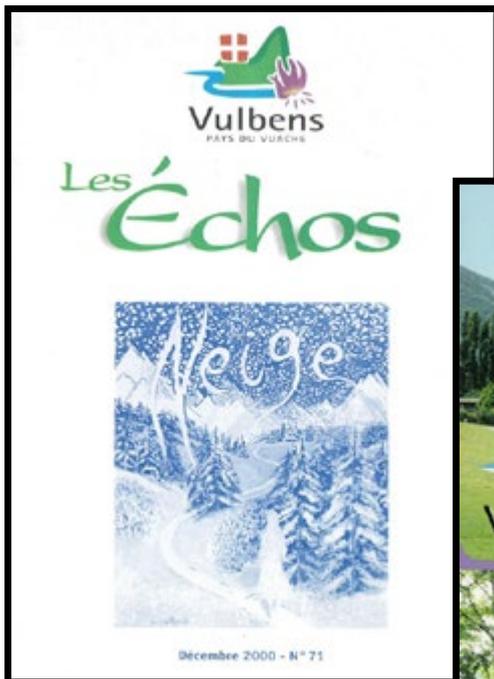
À l'heure d'Internet, Jean Paul Carrière est convaincu que l'avenir est au numérique mais que certains usagers restent attachés à la version "papier". C'est le cas des personnes moins à l'aise avec l'informatique quel que soit leur âge, mais aussi des aficionados du papier, pour son toucher, pour le confort de lecture... et aussi des collectionneurs, qui archivent précieusement tous les numéros !



N°1 - 1983

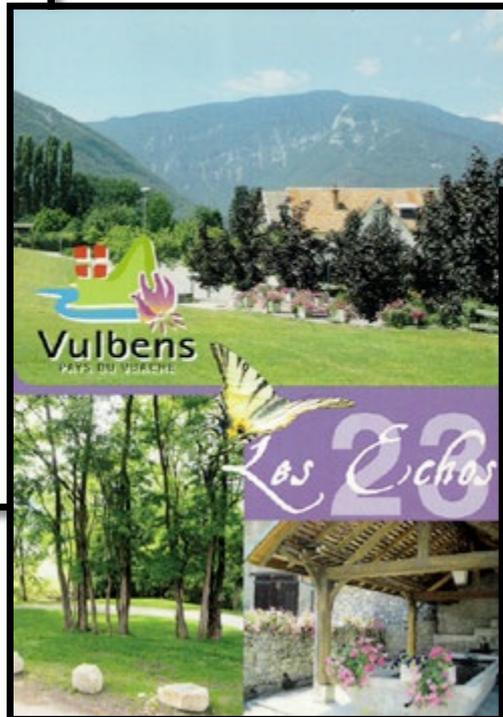


Juin 1990

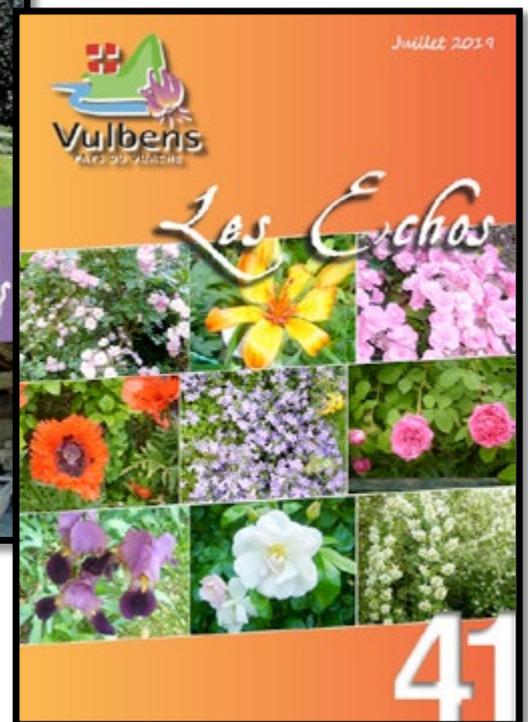


Décembre 2000

Juillet 2010



Juillet 2019



Les « Echos de Vulbens » N°45, mon dernier bulletin ...

Je profite de l'article sur la naissance des « Echos de Vulbens » pour vous annoncer mon départ. Je m'appelle Karine Montagna, certains ne connaissent pas mon nom, moins connu que celui de ma chère collègue, Sylvie Duparc ! Pourtant, je travaille à la Mairie de Vulbens depuis plus de 10 ans maintenant.

Arrivée le 1^{er} octobre 2010, ma mission première fut de reprendre la partie « communication » de la Commune. J'ai donc à mon actif, une quarantaine de lettres municipales « les nouvelles de Vulbens » et une vingtaine de bulletins, réalisés en collaboration avec les membres de la commission « communication - information » de chaque mandature (3 mandats 2008-2014, 2014-2020, 2021-aujourd'hui).

Je les remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration : Suzanne Benoit, Micheline Barozier, Floriane Mulhmematter, Sylvie Melconian, Monique Avanthay, Sylvie Rinaldi, Emma Parent, Caroline Billot, Fabien Benoit, Nadine Sauge-Merle, Emmanuelle Désèbe, Marie-Laure Benoit et Jean-David Picon. Je remercie également toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de ces bulletins.

Cet « Echos N°45 » est donc mon dernier bulletin ! J'espère que vous en apprécierez sa présentation et son contenu. Je quitte la Mairie de Vulbens pour explorer une autre commune.

Je remercie les Maires successifs qui m'ont fait confiance, mes collègues et ami(e)s anciens et actuels, du service administratif (Sylvie Duparc, Jocelyne Debulle, Valérie Mayor, Ancey Laborde), du service technique (René Tornier, Alain Duperrier, Ludovic Maillet, Guillaume Clerc), du SIV (Stéphane Patry) sans oublier le personnel des écoles ainsi que Véronique Budan, secrétaire à la Mairie de Chevrier.

Ces dix dernières années m'ont également permis de côtoyer et d'apprécier de nombreux élu(e)s et administré(e)s. Je vous souhaite le meilleur.

Amicalement. Karine Montagna.

A vous de choisir le nouveau logo de la Commune ...

C'est à vous de voter. La commune de Vulbens souhaite faire évoluer son logo, mais le choix final vous revient.

L'identité visuelle d'une ville est un outil important qui permet de fédérer et de faire connaître et aimer notre territoire aux futurs résidents, aux entreprises, aux partenaires, mais aussi et surtout à ses habitants.

Pourquoi faire voter les habitants ?

Chaque avis est important, surtout quand il s'agit de votre village et de l'image que vous souhaitez lui donner.

La consultation en ligne est ouverte jusqu'au samedi 8 mai sur le site internet de la commune : www.vulbens.fr



En mars, l'éclairage de la Mairie s'est teinté en bleu

Organisé par le ministère de la santé, l'Institut national du cancer et l'assurance maladie, à l'instar d'octobre rose pour le cancer du sein, Mars Bleu est un rendez-vous annuel qui a lieu au mois de mars.

Il s'agit d'un mois de sensibilisation au dépistage des cancers colorectaux. Le dépistage consiste en un test immunologique qui n'évite pas les cancers, mais qui permet d'établir un diagnostic précoce, permettant de mettre rapidement en place une prise en charge et d'améliorer les chances de guérison.

Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent et le deuxième cancer le plus meurtrier en France, selon les chiffres de l'Institut National du Cancer. Chaque année, près de 45 000 hommes et femmes sont concernés et près de 18 000 personnes en décèdent.

Les plus de 50 ans sont les plus touchés. Pourtant, s'il est détecté à un stade précoce, le cancer colorectal pourrait être guéri dans 90% des cas. D'où l'importance du dépistage.

Depuis 2009 en France, la campagne de dépistage du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans.

Tous les deux ans, les personnes concernées reçoivent un courrier à présenter à leur médecin qui leur remettra le test de dépistage, gratuit, facile d'utilisation et rapide. Pour autant, la participation à ce dépistage reste insuffisante : seulement 32% des Français se font dépister tous les deux ans, regrette la Ligue contre le cancer. L'ambition est d'atteindre et même de dépasser 45 % de participation dans la population ciblée, ce qui est l'objectif européen minimal recommandé par la Commission européenne.



En bleu, tu seras ...

"En bleu, tu seras", le 2 avril a été consacré comme journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Le but de cette journée était de mettre l'accent sur ce handicap complexe sous l'appellation de TSA « trouble du spectre autistique » et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur les réalités de ce trouble du développement.

Pour soutenir cette initiative, la façade de la mairie a été éclairée en bleu toute la nuit du 2 avril dernier.

<https://www.autismeinfoservice.fr>



Ma demande de logement social

Pour obtenir un logement social (ou logement HLM), vous devez faire votre demande en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr ou sur support papier en demandant un imprimé à votre mairie de domicile. Si votre dossier est accepté, le temps d'attente pour obtenir un logement dépend notamment du lieu où vous voulez habiter.



Les ateliers à la garderie

Bricolage de Pâques :

Premier atelier : confection des petits bonnets

Deuxième atelier : décoration du panier



Les enfants de CP - CE ont égayé la garderie avec de beaux nuages colorés....

Les enfants sont rentrés pour le week-end de Pâques avec leur petits paniers emballés !

Ils sont composés : d'un œuf décoré et coiffé de son petit chapeau et d'œufs en chocolat.

Cantine : Halte au gaspillage !



Depuis le 21 octobre 2019, la loi Egalim oblige la restauration collective à effectuer un diagnostic de gaspillage alimentaire qui a été fait du 22/02/2021 au 05/03/2021. Sur ces deux semaines, pour une moyenne de 134 repas servis par jour à la cantine, ce sont en moyenne 260 grammes d'entrée (2 g par personne), 500 grammes de viande ou poisson (moins de 4 g par personne), 750 grammes d'accompagnement (moins de 6 g par personne) et 150 grammes de pain (environ 1 g de pain par personne) qui sont récupérés en fin de repas, c'est un très bon résultat. De plus, cette nourriture n'est pas jetée mais donnée à des animaux d'élevage.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, nous avons supprimé tous les matériaux utilisés en restauration scolaire qui contenaient du bisphénol A. De plus, chaque semaine, le cuisinier nous prépare avec des produits locaux un menu Bio et un menu végétarien.

Bonjour; nous sommes la classe de CM1-CM2 A ...

Durant une semaine, nous avons appris à faire du beatboxing et nous avons créé une chanson sur le thème de l'univers dessiné. Par groupe de cinq, nous devions créer un couplet avec des sons de beatbox et le vendredi, nous avons enregistré notre chanson composée des couplets de tous les groupes et d'un refrain commun (vous pourrez écouter notre musique quand Laurent aura fini de faire les montages !)

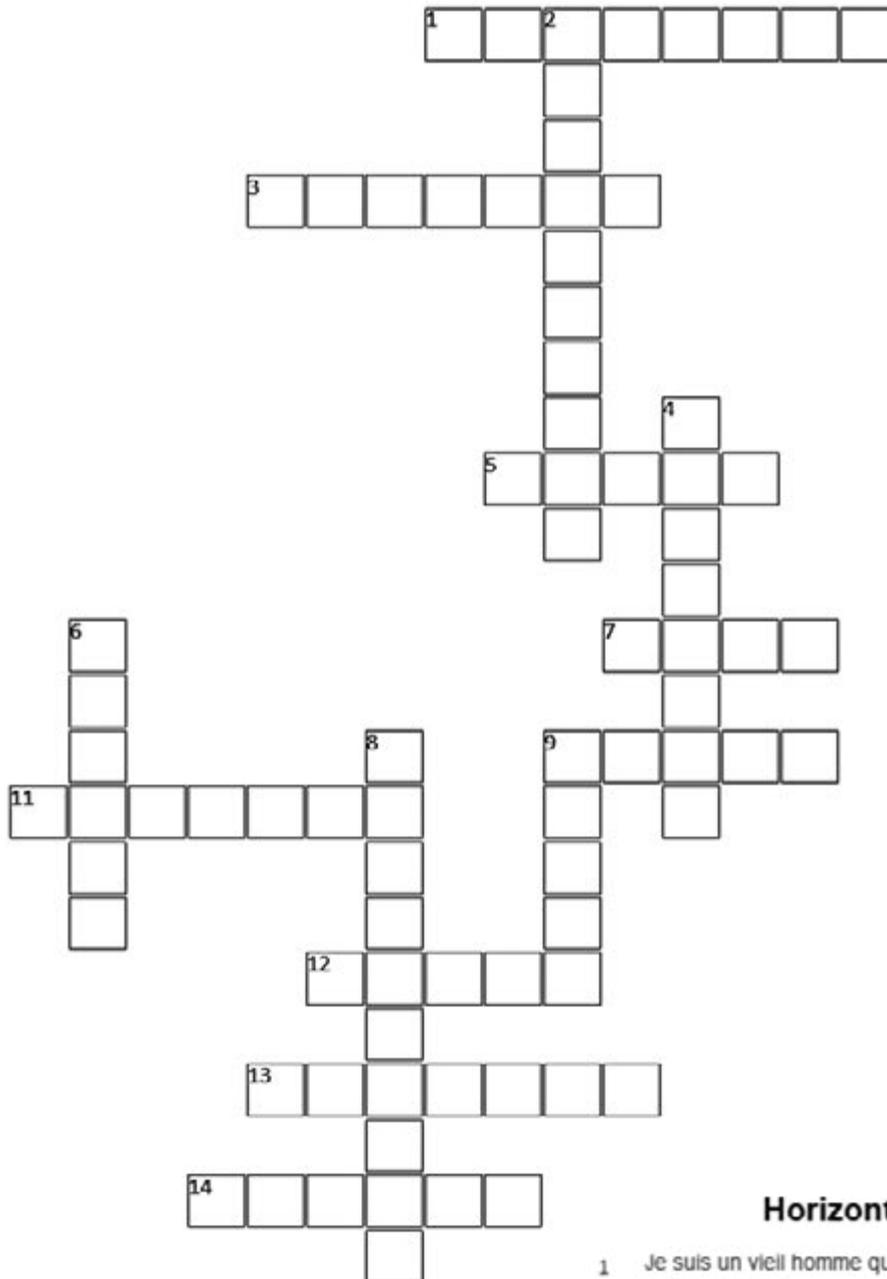
Nous avons fait tout cela grâce à une intervenante, Véronique (alias Jungle Julia). C'est une personne formidable, nous sommes contents de l'avoir rencontrée et nous espérons la revoir bientôt. Nous la remercions de nous avoir aidés et de nous avoir appris le beatbox avec une phrase qui était « PTKTTPKT » (demandez-nous, nous vous montrerons ce que ça donne !). Nous remercions également Laurent qui a créé un studio d'enregistrement dans notre classe afin de pouvoir enregistrer notre chanson. Sans lui, nous n'aurions pas eu une chanson aussi formidable.

Nos camarades de classe ont également apprécié la semaine. Voici ce que certains ont voulu dire :

- ✓ Meylina – CM2 A : Cette année, nous avons eu la chance de faire du beatbox pendant une semaine. Tous les jours, nous avons fait de la musique le matin avec Véronique et nous avons travaillé l'après-midi avec notre maîtresse. Je remercie Véronique pour cette semaine super cool de beatbox. Elle nous a appris « PTKTTPKT » et on a composé un morceau de musique.
- ✓ Zia – CM2 A : Je remercie Véronique car j'ai découvert de nouvelles choses comme le beatbox et une machine qui sert à enregistrer des sons et des voix (un looper). Sinon, je la remercie pour toute cette semaine magnifique.
- ✓ Lianyue – CM2 A : C'était très gentil de la part de Véronique, je la remercie. Nous avons appris beaucoup de choses avec elle.
- ✓ Arthur – CM2 A : Je voudrais remercier Véronique pour cette grande semaine. Elle nous a appris beaucoup de choses.



Mots croisés des CP



Vertical

- 2 Je suis un animal gris à quatre pattes
- 4 Je suis un animal avec une grande trompe.
- 6 Je fleuris au printemps.
- 8 J'ai une bosse et je vis dans le désert.
- 9 C'est un lieu où tout le monde veut aller quand c'est l'été.

Horizontal

- 1 Je suis un vieil homme qui apporte des cadeaux à Noël
- 3 Je ressemble à un cheval mais j'ai une corne sur la tête.
- 5 Je suis gris. Je mange des bambous.
- 7 Je suis un animal tigré qui ronronne.
- 9 Je suis noir et blanc. Je vis dans la jungle. Je mange des feuilles.
- 11 Je suis cinquième planète du système solaire.
- 12 Je suis tachetée noire et blanche. Je broute.
- 13 J'ai 2 bosses et je vis dans le desert. Je suis herbivore.
- 14 Je mange du fromage. Je suis petite.



pour tous, toute la vie, partout

ADMR Viry-Vuache toujours présente

L'ADMR Viry-Vuache est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services, pour la satisfaction de tous ses bénéficiaires.

Notre nouveau projet est de proposer à nos bénéficiaires des couchers à des horaires décentés (jusqu'à 20h30).

En effet, des retours de personnes indiquent que les couchers se font actuellement trop tôt (19h).

En cette période relativement pénible pour tous, et qui continue, l'humain est au cœur de nos actions.

Les salarié(e)s et les bénévoles sont à votre écoute pour trouver une solution adaptée aux besoins de chacun.

Le professionnalisme, le dynamisme et la fiabilité de notre équipe de 22 aides à domicile ainsi que nos 2 secrétaires, nous ont permis au mois de mars dernier d'augmenter fortement nos interventions.

Je voudrais par ce message remercier toutes les personnes qui nous font confiance. Remercier chaleureusement tout le personnel de l'ADMR (un homme est maintenant venu renforcer notre équipe d'aides à domicile) qui malgré cette pandémie qui dure, ne « baisse » pas les bras pour maintenir ses services, en

particulier son aide auprès des personnes les plus vulnérables, sur l'ensemble des 11 communes d'intervention. (Feigères fait partie maintenant de ces communes).

Je profite de cet article pour lancer un appel aux jeunes (18ans et avec le permis de conduire) qui voudraient rejoindre l'ADMR Viry-Vuache « JOB d'ETE » en tant qu'aides à domicile. Pour toute information ils peuvent appeler le secrétariat au **04.50.04.86.45**

Merci aussi à toutes les bénévoles de notre Association qui continuent à se mobiliser pour maintenir un lien social vital auprès des personnes d'autant plus isolées par ces nouvelles mesures de confinement.

Une fois de plus et dans ces circonstances exceptionnelles, les valeurs de l'ADMR Viry-Vuache **solidarité, proximité, respect, réciprocité et universalité** constituent une véritable capacité à déplacer des montagnes.....

Merci à tous pour votre soutien.

Surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie Bussat, Présidente ADMR VIRY-VUACHE

ADMR Viry Vuache
1 Rue François Buloz 74520 VULBENS
Tél : 04 50 04 86 45
Mail : accueil.viryvuache@fede74.admr.org



Merci à eux

Les professionnels de l'ADMR ont été et resteront toujours présents pour vous accompagner au quotidien

MJC du Vuache



Toute la saison culturelle 2020 - 2021 est annulée. Nous vous retrouverons en septembre pour une saison riche en surprise !!

➤ **Assemblée Générale MJC** : Mercredi 28 avril 2021 – Plus d'informations à venir prochainement.

En cette période compliquée, pour toute question n'hésitez pas à nous contacter par mail à info@mjcvuache.com ou directement via notre page facebook.

- Pour suivre toutes nos actualités, retrouvez-nous sur notre page facebook : www.facebook.com/mjcvuache
- Pour nous découvrir, faites un tour sur notre site web : <https://www.mjcvuache.com/>
- Pour ne rien manquer : inscrivez-vous à notre newsletter !



Syndrome Williams France Auvergne Rhône-Alpes

L'association du syndrome de Williams France Rhône-Alpes (ASW) dont le siège est à Vulbens s'agrandit, et devient Williams France Auvergne Rhône-Alpes. Elle deviendra aussi référente pour la région Bourgogne qui n'est, à ce jour, rattachée à aucune association.



Qu'est-ce que le syndrome de Williams et Beuren ? :

Le SWB est une anomalie génétique caractérisée par une micro-délétion sur le chromosome 7 ; 26 gènes manquants avec une prévalence d'une naissance sur 10 000, soit environ 3 000 cas en France. Les symptômes majeurs : un retard intellectuel, des problèmes cardiaques et des particularités physiques et comportementales.

Nos enfants nécessitent un accompagnement multiple dès le plus jeune âge et un suivi médical régulier.

Notre association :

Elle est née en 1999 de la volonté d'un groupe de famille. Association très prospère et dynamique, elle compte aujourd'hui une trentaine de familles adhérentes, ainsi que de nombreux donateurs et sympathisants.

Notre but :

- **Aider les familles** en leur apportant soutien, conseil et réconfort
- **Financer des projets de recherche** visant à vivre mieux avec le syndrome de Williams et gagner en autonomie
- **Œuvrer** pour la reconnaissance du handicap, **et communiquer** pour faire connaître le syndrome afin de maximiser les chances d'avoir un diagnostic précoce

En 2020, grâce aux généreux donateurs, aux manifestations organisées ainsi que notre participation au Raid Amazones,

c'est 55 000€ de projets de recherche qui ont été financés par notre association.

Des projets, tels que :

- Le lancement d'un programme « d'Éducation Thérapeutique du Patient » qui a pour but d'aider nos jeunes à mieux vivre avec leur syndrome
- Une étude sur la « Compréhension et interprétation des émotions d'autrui chez les enfants porteurs d'un syndrome de Williams »,
- Un projet de recherche sur « les apprentissages fondamentaux : la lecture et l'écriture »

Un autre projet a démarré en février financé par une structure externe : les ateliers musique électronique. **Késako ?** Il s'agit d'un projet mené par Mattéo Olivo dans le cadre de son projet de doctorat, co-dirigé par le Département de musicologie de l'Université de St-Etienne et le Laboratoire Parcours santé systémique de l'Université Lyon 1.

La recherche concerne la conception d'outils numériques, musicaux et audiovisuels, et de parcours pédagogiques dans le domaine musical, adressés aux personnes en situation de handicap et visant au **développement des compétences psychosociales** (communication verbale et non verbale, empathie, capacité de coopérer, estime de soi, etc.) et d'autres compétences plus techniques, liées à la **pratique musicale et à l'utilisation des technologies numériques**.

Williams France Auvergne Rhône-Alpes, une association dynamique, toujours en quête de nouveauté, mais forcément très impactée par la crise sanitaire que nous traversons tous. En 2022, 2 équipes voire 3 participeront à un raid en Laponie : le « Laponie Challenge Aventure ». Les équipes sont composées de 2 anciens présidents de l'association Rhône-Alpes, de mon conjoint et moi-même. Un raid multisports qui a pour but de promouvoir le syndrome, de mettre en lumière l'association et de récolter des fonds (pour rappel, grâce aux généreux donateurs -professionnels et particuliers-, le Raid Amazones a permis de récolter 8 500€ et a donné un énorme coup de projecteur sur le syndrome).

Les sponsors souhaitant s'associer à notre événement peuvent nous contacter par email : ga.duperrier@gmail.com.

Quant aux dons, ils seront reversés à 50% à l'association Williams France Auvergne-Rhône-Alpes, et l'autre moitié à l'association **l'Appel Rhône-Alpes** qui œuvre pour améliorer le quotidien des enfants et adolescents hospitalisés en cancérologie pédiatrique dans les hôpitaux de Lyon et St-Etienne, et en hommage à Lubin parti beaucoup trop tôt.

Dès que les restrictions seront levées, nous organiserons une soirée sur la commune de Vulbens pour récolter des fonds au profit de ces 2 causes.

Ne manquez pas les actualités de notre association et nos événements via notre page Facebook [Williams France Rhône-Alpes](#).

Si vous souhaitez adhérer à l'association ou nous soutenir, c'est par ici :

www.williamsrhonealpes.assoconnect.com/collect/description/162668-n-adhesion-2021

Gaëlle Duperrier, Présidente Williams France Auvergne-Rhône-Alpes - Maman de Manon et Chloé porteuse du syndrome de Williams et Beuren

« Partageons pour vivre ensemble la différence »



Pourquoi déclarer que vous êtes frontalier ?

Le Canton de Genève verse chaque année aux départements de Haute-Savoie et de l'Ain une indemnité liée au pourcentage de la masse salariale des employés dans le Canton de Genève résidant en France.

La commune de Vulbens réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux, tels que les écoles, les gymnases et stades ou les autres services municipaux.

Il est donc important pour nous de connaître le nombre de travailleurs frontaliers, cela contribue à vous offrir une grande qualité de service dans nos équipements pour TOUS les habitants.

Vous êtes suisse et résidez en France ? Il convient de vous faire recenser pour informer votre commune que vous êtes frontalier et que vous y résidez.

Cette déclaration est rapide et ne vous coûte rien ! En cinq minutes, vous aidez le développement de votre commune.

→ madeclarationfrontalier.fr

Ma commune, j'y vis, je m'y déclare

Qu'est-ce qu'un travailleur frontalier ?
C'est une personne qui vit dans un pays et travaille de l'autre côté de la frontière dans le pays voisin, toute nationalité confondue.

La Communauté de communes du Genevois



OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à consulter les annonces de la CCG : <https://www.cc-genevois.fr/fr/la-collectivite-recrute>

Ma commune, ma santé

« Mutuelle santé » ou « complémentaire santé » selon les appellations, elle peut représenter un coût difficile à supporter. Avec « Ma commune ma santé » ne faites plus l'économie d'une mutuelle par manque de moyens.

« Ma commune ma santé », ce sont des contrats collectifs négociés par Actiom. Le but ? Que chacun puisse trouver la formule adaptée à ses besoins à un coût compétitif. Ce dispositif est le fruit d'un conventionnement entre la Communauté de communes du Genevois (CCG) et Actiom depuis 2017.

Comment bénéficier de « ma commune ma santé » ?

- être résident de l'une des 17 communes de la CCG ou être commerçant, artisan, agent public dans l'une de ces communes
- prendre rendez-vous lors d'une permanence au 05 64 10 00 48 ou via internet www.macommunemasante.org
- adhérer à l'association Actiom (12€)

L'association Actiom, à but non lucratif donc non commerciale, est totalement indépendante

Une raison de plus pour covoiturer !

Mon covoit' quotidien ne me coûte plus rien !

Sur les routes du Genevois français, roulez sans frais :

Passager
TRAJETS OFFERTS

Conducteur
JUSQU'À 5€ / TRAJETS*

*Compensation de 2 à 5 € par trajet et par passager
+ carte carburant de 15 € offerte après le premier covoiturage



Conditions sur www.genevoisfrancais.org et www.blablalines.com

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaLines et renseignez votre adresse de domicile et de travail ainsi que votre planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires.
3. Validez votre trajet pour bénéficier de l'offre.

Prenez soin de vous et de vos covoitureurs en respectant les gestes barrières !

JE ME DÉPLACE AUTREMENT
AVEC

Genevoisroule!

Un vélo électrique à la location pendant 4 mois

130€

+ D'INFOS

www.cc-genevois.fr
+33(0)4 50 95 92 60
velo@cc-genevois.fr

EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES DE :
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, BEAUMONT, VALLEIRY, FEIGÈRES,
ARCHAMPS, COLLONGES-SOUS-SALEVEY ET SAVIGNY

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE ARIEL



Le Pôle métropolitain s'associe à BlaBlaLines pour favoriser le covoiturage quotidien : tout trajet de covoiturage domicile-travail réalisé dans le Genevois français sera offert !

🚗 Si vous êtes passager : vos covoiturages sont gratuits, le Pôle métropolitain du Genevois français prend en charge la compensation versée à votre conducteur.

🚗 Si vous êtes conducteur : recevez 2 à 5 € par trajet et par passager, en plus d'une carte de carburant de 15 € après votre premier voyage.

L'opération tranquillité vacances (OTV)

L'opération tranquillité vacances (OTV) permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires. Concrètement, les gendarmes seront amenés à surveiller le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes. La surveillance du domicile commence cinq jours après le dépôt de la demande. Il ne faut donc pas attendre le dernier moment avant de s'inscrire à l'opération tranquillité vacances.

Les personnes doivent se présenter à la gendarmerie. Ils renseignent un document en indiquant les informations requises pour la surveillance de leur domicile :

- ✓ identité
- ✓ coordonnées (téléphone et mail de l'habitant et d'une personne à prévenir en cas d'anomalie)
- ✓ adresse et période de vacances.

Également un lien qui renvoie à une vidéo explicative:

<https://m.facebook.com/gendarmerienationale/videos/1502030746527782/>



Vaccinodrome

Communauté de communes du Genevois 

CENTRE DE VACCINATION DU GENEVOIS

Centre de convention - Archparc
112 rue Richard Gurley Drew, 74 160 ARCHAMPS

prise de rdv sur : www.doctolib.fr
ou par téléphone au 04 50 35 50 90

Retrouvez la liste complète des centres de vaccination en Auvergne Rhône-Alpes sur www.sante.fr



Maison transfrontalière de justice et du droit



Maison transfrontière de Justice et du droit

Immeuble le Galien
26 avenue de Genève
74160 Saint-Julien-en-Genevois
Tél. : 04.50.74.86.86
Fax : 04.50.36.40.32

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 9h00-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 9h00-12h30
accueil uniquement sur rendez-vous

Vous pouvez également les joindre par mail à l'adresse de la structure mtjd@cc-genevois.fr



Nouvelle permanence Droits des étrangers

Une fois par mois, sur rendez-vous au 04 50 74 86 86

La Maison Transfrontière de Justice et du Droit propose une nouvelle permanence dédiée aux droits des étrangers. Une fois par mois, des juristes vous reçoivent et vous renseignent sur vos droits : accès au droit au séjour, accès à la nationalité française, regroupement familial, législation applicable aux étudiants étrangers, accompagnement des migrants âgés...

Uniquement sur rendez-vous au 04 50 74 86 86, tous les troisième lundis du mois.

+ d'infos : <https://www.cc-genevois.fr/fr/actualites/droits-des-etrangers>

Centre des impôts

Juste
Pour
Info

Depuis le 1er janvier 2021 la trésorerie de Saint Julien en Genevois n'exerce plus la fonction de gestion du recouvrement de l'impôt (impôt sur les revenus, taxe habitation, taxe foncière).

Désormais, c'est le Service des impôts des particuliers d'Annemasse qui est compétent.



SIP ANNEMASSE
3 rue Marie curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE
téléphone : 04 50 43 91 50

sip.annemasse@dgfip.finances.gouv.fr

Toutefois, jusqu' à la mise en place d'une maison France Services sur le territoire relevant de la Trésorerie de Saint Julien en Genevois, un agent détaché du SIP assure un accueil fiscal de proximité au guichet de la Trésorerie. Cette mission consiste à répondre aux questions simples des usagers, à les aider dans leurs démarches fiscales et à recevoir leurs questions et dossiers (sans les traiter) en vue de les transférer au SIP.

Les usagers peuvent effectuer toutes leurs démarches en ligne à partir de leur compte fiscal (espace particulier sécurisé) sur le site www.impots.gouv.fr

Un numéro de téléphone est également mis à disposition des usagers pour poser leurs questions de 8h30 à 19h : 0 809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel).

Concernant les paiements des impôts, les usagers peuvent effectuer leurs règlements auprès des buralistes agréés par CB et en numéraire jusqu'à 300 €. Au guichet de la Trésorerie, seuls les paiements par CB sont possibles pour les impôts.



Elections régionales et départementales 2021

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021. Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les **20 et 27 juin 2021**.

Pour voter, une pièce d'identité est **obligatoire**. Liste des pièces autorisées sur service-public.fr.

Des mesures spécifiques seront mises en place.

Recensement militaire

Le jeune doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire, en se présentant à la Mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le jeune peut venir seul. Une attestation de recensement lui sera remise.

Nous rappelons que **cette démarche est obligatoire** et que de nombreuses administrations demandent cette attestation lors des examens scolaires ou lors du passage du permis de conduire.

Centre du Service National de Varcès
BP08 - 38761 VARCÈS Cedex
Tél : 09.70.84.51.51
Site : <http://www.defense.gouv.fr>
Email : csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Suppression des fiches d'état-civil

Les fiches d'état civil ont été supprimées par décret ministériel du 26 décembre 2000*.

A titre indicatif, vous trouverez ci-après des exemples de documents que vous pouvez présenter en remplacement des fiches d'état civil que certaines administrations pourraient encore vous demander.

- Pour remplacer la **fiche familiale d'état civil**, présentez la copie de toutes les pages de votre livret de famille.
- Pour remplacer la **fiche individuelle d'état civil**, présentez la copie de la page du/des parent(s) et de la page de l'enfant ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- Pour remplacer la **fiche individuelle d'état civil et de nationalité française**, présentez votre acte de naissance ou votre livret de famille faisant apparaître la mention de votre nationalité française ou votre carte nationale d'identité en cours de validité.

*Décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000 portant simplification de formalités administratives et suppression de la fiche d'état civil.



Cette année, c'est à Vulbens !



Prise de rendez-vous sur
www.resadon.fr

Prochaines collectes de sang, les
vendredis, 16h30 à 19h00,
Salle Albert Fol à Valleiry:

- 02 juillet
- 27 août
- 22 octobre



Envie de saveurs espagnoles ...



Julio Palomares vous accueille
tous les samedis de 9h à 13h
Parking centre ECLA
Pour des plats typiques espagnols ! Olé !
Réservation au 06.23.85.14.29
Infos : abanicojulio@gmail.com

Bien-être et relaxation : Claire Bourgeois et Margaret Morito ...

Claire et Margaret vous accueillent dans leur cabinet chaleureux situé dans la ZA des Grands Chavannoux, au 72 chemin des artisans. Elles se partagent le cabinet depuis quelques mois maintenant où le mot d'ordre est **bien être et relaxation**.

Claire pratique l'hypnothérapie, l'hypnose spirituelle, le coaching et les soins énergétiques, quant à Margaret elle pratique la massothérapie et de nombreux massages ainsi que la thérapie par les ventouses.

Qui peut venir nous consulter?

Pour Claire :

De 4 à 100 ans vous êtes aptes à pratiquer l'hypnose. Également les femmes enceintes pour la grossesse et la préparation à l'accouchement.

Pour Margaret : tout le monde est le bien venu : nouveau né, bébé, enfant, ado, adulte, femme enceinte, sportif. Elle saura apporter une solution à votre problématique grâce à son expérience et ces formations spécifiques.

Margaret accompagne également particulièrement les femmes dans tout leur parcours de maternité.

Pourquoi venir nous consulter?

Claire pourra vous accompagner dans des problématiques diverses et variées : de la gestion du poids à l'arrêt du tabac, en passant par le stress, les insomnies, la confiance en soi, etc... Révéler la meilleure version de vous même.

Margaret vous accompagnera pour vos pathologies (sciatiques, problèmes d'épaules, entorses, migraines, blessures, accident, etc...), vous alléger les tensions du quotidien, calmer les douleurs chroniques etc...

Quand venir nous consulter?

Claire est au cabinet les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis. **Margaret** vous accueille uniquement les samedis et à compter de Juillet, vous accueillera les Mercredis, Vendredis et samedis.

Comment en savoir plus et nous contacter?

Vous pouvez consulter le site internet de Claire : <https://www.claire-bourgeois.fr> et la contacter directement par mail claire-bourgeois@outlook.com au 06.07.58.28.74 ou encore sur les réseaux sociaux.

Margaret vous informe de toutes les nouveautés sur sa page facebook : Margaret Morito-Massothérapeute ainsi que sur Instagram : @margaret_massotherapie .Vous pouvez la joindre directement au 07.49.90.63.42 pour prendre rdv.



Photos de couverture : Mairie de Vulbens, Nadine Sauge-Merle
Photos pages intérieurs: Mairie de Vulbens, SIV, Association Williams France

Imprimé sur papier couché recyclé.